

LES DIFFÉRENTS MODES DE GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Formations courtes qualifiantes : Campus des élus

L'objectif de cette formation est de donner aux élus locaux les connaissances nécessaires au pilotage de leurs services publics locaux et de leur permettre de choisir le mode de gestion adapté à leurs besoins et projets de mandat.

Prochaine session :
30 septembre 2026



Information :  campus-des-elus@univ-paris1.fr

INSCRIPTION

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Savoir-faire et compétences

- Droit public
- Gestion financière des services publics locaux

Organisation

Contrôle des connaissances

Étude d'un cas pratique

Membres de l'équipe pédagogique

Formateur : Gaëtan Huet

Présentation

Objectifs

- Maîtriser les différents modes de gestion des services publics locaux
- Être capable de construire une matrice de décision pour choisir son mode de gestion

Directeur général adjoint et consultant senior en finances publiques, Gaëtan Huet accompagne les collectivités territoriales, les intercommunalités et les opérateurs publics depuis plus de 25 ans. Ancien consultant associé du Cabinet Michel Klopfer, il a conduit plus de 800 missions de conseil et de formation en matière de finances locales, gestion pluriannuelle, fiscalité, dette et ingénierie financière. Il a notamment contribué à des audits stratégiques, à des montages financiers complexes pour les collectivités et à des réflexions nationales sur la fiscalité locale (Assemblée Nationale, Club Finances, AMF). Formateur au CNFPT et chargé d'enseignement à Paris Cité et Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il est également auteur de nombreux articles et ouvrages techniques sur les finances publiques et la négociation des contrats publics.

Tarifs

560 €

Financement possible par la collectivité ou par la voie du DIFE (Droit individuel à la formation des élus locaux)

Les collectivités souhaitant inscrire plusieurs élus aux formations du Campus sont invitées à nous contacter afin de bénéficier d'un tarif préférentiel : [✉ campus-des-elus@univ-paris1.fr](mailto:campus-des-elus@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'admission

Prérequis : aucun

Modalités d'inscription



INSCRIPTION

Information : [✉ campus-des-elus@univ-paris1.fr](mailto:campus-des-elus@univ-paris1.fr)

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec nous : nous pouvons adapter le parcours de formation à votre situation.

Public cible

Élus siégeant en conseil d'administration d'une SPL et tout élu concerné par la gestion de services publics locaux